

# CHARTE DE FORMATION BAFA/BAFD

## — 1 Préambule —

L'adhésion à cette charte entraîne des droits et devoirs :

**Le droit** de bénéficier, pour chaque structure signataire :

- de l'habilitation nationale pour l'agrément des formations BAFA et BAFD.
- de la publication de ses projets de stages au calendrier national FNFR.

**les devoirs** :

- mise en œuvre d'une politique de développement des activités pour enfants et adolescents en milieu rural, principalement dans les associations adhérentes au mouvement.
- L'obligation de laïcité.
- Qualité des formations et des formateurs
- Implication du(des) professionnel(s) de la structure signataire dans le processus de mise en place des formations et des C.V.L.

*Dans les relations avec la FNFR :*

- projets et compte-rendu de stages et de C.V.L. à communiquer annuellement à la structure nationale FNFR, ainsi que le rapport annuel demandé par la FNFR.
- participation aux regroupements nationaux ou inter-régionaux.
- respect du projet éducatif de la FNFR.

## Projet éducatif de la FNFR

### Préambule

Les Foyers Ruraux sont des associations d'éducation populaire issues d'initiatives locales qui contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural dans le cadre d'un réseau organisé.

Elles développent leurs actions dans le cadre de valeurs démocratiques, humanistes et dans le respect des droits de l'enfant, de la femme et de l'homme.

Elles réalisent les conditions nécessaires au développement de chaque personne en complémentarité de la famille, de l'école et du travail.

### Finalités

Les Foyers Ruraux considèrent que chaque individu doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit.

### Objectifs généraux

Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une vie dynamique et enrichissante propre à favoriser le développement de leur milieu rural.

Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter-générationnelles, les partenariats divers, les échanges de savoirs, de savoir-faire et savoir être.

Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes dans leurs projets et dans leur participation citoyenne.

Inciter à la créativité et développer toutes formes d'expression individuelle et collective.

Promouvoir l'accès à la culture et au sport pour tous.

Favoriser la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel, virtuel.

### Moyens

Pour cela les Foyers Ruraux devront s'employer à mettre en œuvre des moyens :

- d'animation
- de formation
- de communication

**Ce projet éducatif de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux est destiné à tous les acteurs oeuvrant en faveur de l'enfance et de la jeunesse en milieu rural. Il donne les orientations philosophiques du mouvement des Foyers Ruraux pour soutenir sa politique Enfance/Jeunesse.**

## — 2 Les principes de formation —

Quatre grands principes doivent nourrir la réflexion sur l'organisation de la formation :

**Le principe de l'alternance** : L'alternance suppose que la théorie et la pratique soient complémentaires ; pour rendre cette démarche cohérente, l'alternance entre théorie et pratique doit passer par une méthode expérimentale de type pédagogie de projet : *Conception - expérimentation et simulation – observation - évaluation - théorisation*; elle doit permettre aux stagiaires de s'approprier des savoirs et des savoirs faire en tenant compte des réalités du terrain.

-chaque terrain a ses spécificités ; il est nécessaire de mettre en valeur nos connaissances d'un environnement local : humain, naturel, culturel et économique.

**Le principe de l'appropriation des savoirs** : L'appropriation des savoirs doit permettre à chaque stagiaire de développer ses capacités d'initiative dans le domaine de la connaissance, de la gestion de sa formation et de l'analyse de ses pratiques. C'est un processus d'auto-formation. Le savoir est une nécessité ; c'est un moyen d'émancipation individuelle et collective. C'est un outil permettant d'acquérir, sous forme conceptualisée, l'expérience des générations précédentes et de s'en servir ou de s'en inspirer dans une action d'animation.

Les stages organisés par les Foyers Ruraux sont des lieux de diffusion et de mise en commun des savoirs, ce sont aussi des lieux de production individuelle et collective de savoir par l'approbation dans une pratique (apprentissage, simulations, expérimentations des savoirs théoriques, des savoirs faire, du savoir faire faire et du savoir être).

**Le principe de compétences transférables** : Ce principe a pour objectif d'apporter des échanges d'expériences qui sont la clé d'une démarche motivante et dynamisante. L'animation est polyvalente; la diversité des pratiques d'animation relatives aux activités pour enfants et adolescents et la diversité du cadre de l'action et des milieux nécessite un tronc commun de formation relatif aux fonctions d'animation et de direction en matière de savoirs cognitifs, de savoirs faire, de savoirs socio-affectifs, de savoirs apprendre ; dans le cadre de cette polyvalence, il est utile de mettre l'accent sur la transférabilité des compétences.

**Le principe du travail collectif** : Les directeurs et les animateurs sont confrontés, en CVL, au travail en équipe et à la nécessaire animation de groupes.

Pour atteindre ses objectifs, l'animation nécessite des mises en œuvres le plus souvent collectives à l'égard des groupes. C'est pourquoi l'organisation de la formation attache de l'importance :

- au nécessaire apprentissage des phénomènes de groupe, abordés par ailleurs de façon théorique.
- au repérage et à l'analyse des contradictions auxquelles les animateurs et les directeurs sont souvent confrontés, avec la difficulté, d'abord pour eux-mêmes, de se positionner entre intérêt individuel et intérêt collectif.

## — 3 Les formateurs —

La qualité des formateurs et des formations seront mesurés en référence aux critères suivants :

### les formateurs BAFA et BAFD doivent:

- . être titulaires du diplôme BAFA(ou équivalent) ou du BAFD(ou équivalent)
- . Adhérer au projet éducatif FNFR
- . bénéficier d'une expérience actuelle d'animation ou de direction de CVL
- . faire preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit et de sens du dialogue
- . s'engager à suivre les formations de formateurs (départementale et/ou régionales et/ou nationales (3 jours par an au minimum).
- . connaître et maîtriser une technique d'animation.

### Composition de l'équipe:

- . complémentarité au sein de l'équipe
- . présence d'un militant dans le stage ; il est garant des objectifs et des pratiques en matière d'actions enfance-jeunesse du département ou de la région<sup>1</sup>.
- . 1 formateur au moins pour 10 stagiaires(maxi), principalement pour les stages BAFA.
- . Il est préconisé que les nouveaux formateurs soient placés en position d'observation et animent des travaux en petits groupes. Les apports en grands groupes étant menés par des formateurs confirmés.

### La formation de formateurs:

Ouverture sur des thèmes de formation qui dépassent les contenus de formation BAFA ; ces thèmes seront définis d'après les attentes formulées par les formateurs ainsi que les analyses et observations des directeurs(trices) de sessions.

- . Niveau départemental , au delà de la préparation des stages :
  - formation de nouveaux formateurs, démarche, méthodes, outils utilisés pendant le stage
  - travail collectif sur démarches, méthodes, outils et thèmes.
- . Niveau inter-régional et ou régional :
  - confrontation des pratiques ; contribution au travail national via les responsables départementaux.
  - formations collectives .

---

<sup>1</sup> : personne impliquée dans le mouvement et porteuse de la politique définie.

**-Critères de formations et appréciations des stagiaires :**

Il est important de situer la formation dans l'espace " éducation populaire" afin de reconnaître à chacun la capacité à avancer au travers de l'échange et du partage ; d'autre part, dans les formations BAFA, il est utile de penser que la formation dépasse le stricte cadre du diplôme mais participe plus largement à la formation de l'individu et du citoyen.

Il faut retenir également l'importance du collectif, favorisé notamment par l'internat qui devra être privilégié afin de servir de base à l'analyse de la vie collective

. Les critères d'évaluation et d'appréciation des stagiaires seront posés dès le premier jour de stage.

. Evaluation et définition d'objectifs individuels à mi-stage, avec l'équipe de formateurs.

. entretien final : mené par le stagiaire qui s'appuiera sur les critères définis en début de stage ; il sera suivi du travail sur le livret de suivi pédagogique (individuel) mis en place en 2000 par "Jeunesse et Sports". L'équipe de formateurs après analyse, délivre ses conseils pour la suite de la formation.

. Chaque stagiaire peut rencontrer à sa demande, un formateur ; une rencontre entre stagiaire et formateur peut être provoqué par les formateurs.

. Temps quotidien d'évaluation collective et d'auto évaluation.

La prise de décision finale sera effectuée à l'unanimité au sein de l'équipe de formation.

\*\*\*\*\*